

En souscrivant à toutes ces mesures de coopération économique permanente, les Gouvernements du Canada et de la Jamaïque ont l'espoir qu'elles fourniront les assises d'une expansion accrue des échanges et de la coopération au développement entre les deux pays. Les deux Gouvernements feront tout leur possible pour renforcer la coopération économique entre le Canada et la Jamaïque dans leur intérêt commun.

Fait à Ottawa, ce vingt-neuvième jour d'octobre 1976.

---

Pour le Gouvernement du Canada

---

Pour le Gouvernement de la Jamaïque